

Classe 1 :

- Zones d'exigence forte pour le désherbage
 - Pas de tolérance d'herbe
 - Intervention très rapide au stade plantule
 - Association de différentes techniques de désherbage
- Zones de prestige pour la gestion différenciée : espaces où l'effort d'intervention est maximal pour des raisons de sécurité, de santé publique, d'esthétique, culturelle ou touristique.
 - Espaces très horticoles
 - Jardinières et suspensions
 - Massifs pleine terre
 - Gazons tondus à 5/6 cm
 - Visuel: toujours impeccable y compris les voiries, les mobiliers, les façades
 - Biodiversité faible mais volonté de l'augmenter

Classe 2 :

- Zones d'exigence moyenne pour le désherbage
 - Tolérance limitée, herbe coupée avant une mise à graine
 - Maitriser les plantes ligneuses
 - Sur les massifs plantés et pieds d'arbres, mise en place de paillage
- Zones de confort pour la gestion différenciée : espaces où l'effort d'intervention est raisonné. L'espace publique répond, par sa conception, à des besoins d'entretien réduits.
 - Massifs de vivaces et arbustes
 - Gazon tondu à 7/8 cm
 - Visuel: soigné, entretenu mais pouvant ne pas être arrosé
 - Biodiversité moyenne

Classe 3 :

- Zones d'exigence faible pour le désherbage :
 - Enherbement accepté, passage de la tondeuse ou de la débroussaillieuse
 - Maitriser les plantes ligneuses
- Zones naturelle : espaces où la végétation spontanée est acceptée de façon complète ou maîtrisée.
 - Vivaces naturalisées
 - Prairie de fauche
 - Terrains d'évolution ou de promenade
 - Visuel: naturaliste, extensif
 - Forte biodiversité

